

Document final

Introduction

La session nationale de formation des laïcs qui fut un grand moment de partage et de communion fraternels avait rassemblé les 27, 28 et 29 décembre 2021 à la Maison des Œuvres Diocésaines de Kaolack les responsables nationaux des mouvements d'Action Catholique, des Associations et Groupes d'Apostolat, les Conseils National et Diocésains du Laïcat et les responsables diocésains des structures de l'apostolat des laïcs. Ces responsables et Conseillers se sont réunis autour d'une thématique visant à suivre les pas du Saint Père Jean Paul II depuis les rencontres d'Assise jusqu'à la déclaration commune historique du Pape François et le Grand Imam d'Al-Azhar Ahmad Al-Tayeb, co-signée le 04 février 2019 par les deux dignitaires à l'occasion de la visite du pape aux Emirats Arabes. Ainsi, le thème général de la session de formation est le suivant : « **La fraternité humaine pour la paix dans le monde et la coexistence humaine** ».

Cette session est un moyen de réflexion visant à :

- trouver des outils pour mettre en valeur ce qui nous unit plutôt que ce qui nous sépare,
- chercher à connaître un minimum de la foi de chacun sans prosélytisme,
- trouver des arguments inoffensifs, réussir l'équilibre dans les débats,
- promouvoir la fraternité, la paix et la coexistence commune.

La rencontre a vu la participation de quarante-six (46) délégués venus de tous les diocèses du Sénégal hormis celui de Ziguinchor.

PANEL I : « La paix, un défi universel »

Premier Intervenant : Abbé Roger GOMIS

Thème : « Les foyers de tension dans le monde pour cause religieuse. »

Modérateur : Abbé Jean Laurent PREIRA, Directeur des Œuvres Diocésaines de Saint Louis.

La communication de l'Abbé Roger Gomis portait sur les nombreux conflits ou discordes que les religions engendrent dans le monde. Ainsi, ces tensions peuvent porter atteinte à la liberté religieuse et conduire à une restriction des droits fondamentaux de l'homme alors que la déclaration universelle des droits de l'homme en son article 18 atteste que : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun ; tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »

Dans la même lancée l'Abbé Roger a fait mention des ONG qui nous aident à connaître le nombre de victimes qui périssent lors des tensions dans le monde pour cause religieuse. Nous pouvons citer :

- *l'Eglise en détresse* une fondation créée en 1947 et qui dresse tous les deux ans un bilan sur le nombre de victimes liées aux conflits inter-religieux ;

- l'ONG d'origine protestante *Portes Ouvertes* fondée en 1992 et qui, chaque année, fait un rapport sur le nombre de chrétiens persécutés dans le monde.

- **Analyse de l'Eglise Catholique sur la liberté religieuse** : L'Eglise catholique considère que lorsqu'il y a persécution, qu'elle soit violente ou « polie », et lorsqu'il y a discrimination, on assiste à une obstruction de la liberté religieuse. Dans son analyse l'Abbé Roger Gomis nous parle de deux types de persécutions que le Pape François évoquait dans une homélie d'avril 2016 : Il s'agit de la violence explicite contre les chrétiens, comme les attentats ciblant une église au Sri Lanka le dimanche de Pâques 2019 et de ce que le Pape François a appelé la « persécution polie ... déguisée en culture, déguisée en modernité, déguisée en progrès ».

Le message, a-t-il dit, est le suivant : « Si vous ne faites pas cela, vous serez puni : vous perdrez votre emploi et bien d'autres choses, ou vous serez mis à l'écart ». Elle comprend l'atteinte aux libertés de conscience, d'expression et d'association, le refus d'accès à certains emplois et programmes d'éducation, ainsi qu'à la justice et aux services juridiques, souvent au nom de droits « nouveaux » ou contradictoires.

Pour bien comprendre la persécution, il est utile de la considérer sous deux aspects :

- La persécution marteau : elle consiste en une violence physique et matérielle soudaine et brutale. Il s'agit souvent de celle qui est la plus choquante, chiffrable et manifeste pour les médias, et cette visibilité peut d'ailleurs être le but recherché par ceux qui la perpètrent.

- La persécution étou : cette forme de persécution est moins visible que la première, mais a souvent l'impact le plus néfaste. Il s'agit d'une discrimination faite de rejets, d'oppression discrète, de déni des droits, d'exclusions, de procès « truqués » ... Subie au quotidien, elle finit par ostraciser les chrétiens en touchant tous les domaines de leur vie :

- La vie privée : quelle liberté de pensée et de conscience, ou de changement de religion ?
- La vie familiale : comment vivre sa foi chrétienne au sein de sa famille, même si la majorité de la famille est d'une autre religion ?
- La vie sociale : comment réagit la communauté où vivent les chrétiens ? (discriminations à l'emploi, à l'éducation, à l'accès au soin ; pressions vestimentaires ; mariages forcés...).
- La vie civile : les lois garantissent-elles la liberté religieuse ?
- La vie ecclésiale : quelle liberté de construire et de faire reconnaître légalement une église, ainsi que d'organiser des cérémonies et activités religieuses ?

La discrimination peut désigner l'action de distinguer de façon injuste ou illégitime, comme le fait de séparer un individu ou un groupe social des autres en le traitant moins bien, à cause de sa religion. Ainsi, dans le monde, 50 pays ont été cités comme foyer de persécution extrême. L'Afrique est considérée comme faisant partie des plus grands persécuteurs du monde. En effet, sur près de la moitié des pays africains, 42 % ne respecte pas la liberté religieuse, 26 pays pratiquent la persécution extrême et 12 d'entre eux ne sont pas loin de la persécution extrême. Le Nigéria fait partie des tops 10 des pays qui persécutent les chrétiens.

De plus Abbé Roger nous a fait savoir que chaque jour treize (13) chrétiens sont tués au nom de leur foi. La Corée du Nord est considérée comme le premier pays persécuteur au monde. Des pays comme l'Afghanistan, la Somalie, la Lybie, le Yémen, le Pakistan, l'Inde, la RDC, le Mozambique, le Cameroun, la Centre Afrique, le Mali, le Burkina Faso, le Soudan, l'Ethiopie, l'Erythrée sont cités comme des pays où les chrétiens sont constamment persécutés. Cependant, il faut noter que la persécution n'a pas pour seule cause l'islamisme et que les motifs diffèrent d'un pays à un autre. Ainsi, cette persécution peut provenir d'une divergence ethnique, d'un nationalisme religieux, d'une oppression communiste, d'une oppression doctrinale, etc.

Par ailleurs, le conférencier n'a pas manqué de rappeler qu'au Sénégal, même si on n'est pas encore arrivé à un niveau de persécution extrême, il existe bel et bien une persécution polie ou douce qui se remarque beaucoup plus dans la culture et la méconnaissance des valeurs chrétiennes surtout dans les médias. De plus, la quasi-totalité des pays frontaliers du Sénégal, gangrenés par le terrorisme

islamique, sont cités comme des pays persécuteurs des chrétiens. Ainsi, il est important d'être sur ses gardes car ce qui se passe dans les autres pays peut se retrouver dans notre pays parce que, même s'ils ne sont pas nombreux, il existe des radicalistes dans notre pays.

S'agissant de la Mauritanie qui est un pays régit par le droit islamique, les autres religions qui y sont tolérées étaient destinées aux migrants. Notons aussi que ce pays est dans le top 20 des pays persécuteurs dans le monde. De fait, l'Abbé nous invite à être sur nos gardes car les foyers de tensions dans le monde pour cause religieuse font partie des conflits qui dénombrent le plus de crime dans le monde.

Deuxième Intervenant : Abbé Ousario GOMIS

Thème : « *De la rencontre d'Assise à la visite du Pape François aux Emirats Arabes Unis* ».

Modérateur : Philippe TINE, Président du Conseil National du Laïcat du Sénégal

L'Abbé Ousario a axé son exposé sur les nombreuses initiatives qui ont été prises par les dignitaires religieux afin d'instaurer la paix dans le monde et la tolérance entre les différentes religions. En effet, depuis les attentats du 11 septembre 2011, nul n'est à l'abri des persécutions.

Au Sénégal, depuis cette date, le port du voile dans les écoles privées catholiques a suscité beaucoup de problèmes notamment au Collège Hyacinthe Thiandoum et à l'Institution Sainte Jeanne d'arc, ce qui risque de fragiliser « la laïcité dans un pays qui s'est jusque-là illustré par l'entente cordiale entre catholiques et musulmans ». Cette situation n'interpelle pas uniquement les pasteurs et les guides religieux musulmans, mais aussi l'Etat et toute la société sénégalaise afin de trouver une solution durable à un vivre ensemble harmonieux. Donc le Sénégal n'est pas à l'abri de situations qui pourraient mettre à l'épreuve son « vivre ensemble ».

Dans sa communication, l'abbé a commencé par présenter le contexte historique de la rencontre d'Assise qui est une initiative chrétienne sous l'égide du Pape Jean Paul II de vénéré mémoire.

Elle s'est tenue le 27 octobre 1986, dans la ville de Saint François, le frère universel, symbole de paix et de fraternité, où le pape Jean Paul II a invité environ cent cinquante chefs religieux représentants différentes religions pour la paix en invitant toutes les religions à être ensemble pour prier au même moment mais non dans le même lieu. Ces instants furent un moment essentiel « de prière pour la paix, de pèlerinage, de silence et de jeûne ».

D'autres Assises suivront, notamment celle des Émirats Arabes Unis tenue du 3 aux 5 février 2019 sur une initiative du Prince héritier d'Abu Dhabi en présence du Pape Jean Paul II et du grand Imam de la mosquée Al-Azhar, du cheikh Ahmad El Tayyeb, en souvenir de la rencontre entre François d'Assise et le sultan Malick el-Kamil en Egypte dans un contexte de croisades en 1219.

Cette rencontre fut une occasion pour les participants de parapher un « Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la fraternité commune » document qui « ...n'est pas un simple acte diplomatique, mais une réflexion faite dans le dialogue et fondée sur un engagement commun ». L'évènement majeur de cette rencontre est la célébration publique inespérée de la messe au stade d'Abu Dhabi, avec 135000 fidèles immigrés asiatiques (...)

Toutes les parties ont eu à bénéficier des fruits de cette rencontre. Pour les Emirats Arabes Unis, terre d'intégration des nationalités et des religions, ce fut un moment de réhabilitation et de récupération politique par rapport aux nombreuses accusations sur la liberté religieuse et pour le peuple chrétien un réconfort et une espérance en contexte de minorité religieuse. Il faut noter que cette initiative du Prince héritier d'Abu Dhabi a grandement contribué au dialogue islamo-chrétien à travers le monde.

Poursuivant sa communication, l'Abbé Ousario nous a aussi fait une étude comparative entre le Notre Père (prière chrétienne) et la Fatiha (prière musulmane). Il a commencé par rappeler la place

centrale que la prière occupe dans la Bible, aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau. Pour lui, si la prière est essentiellement une demande, donc celle du « Notre Père renferme toutes sortes de demande ».

En ce qui concerne l'islam, la prière est également un des piliers fondamentaux. Selon le Droit musulman, les cinq prières quotidiennes que doit accomplir le musulman ne sont valides que si la Fatiha y est récitée. Première sourate dans l'ordre actuel du Coran, la Fatiha est, selon plusieurs traductions : l'Entrée, l'Ouverture, l'Ouvrante, l'Inaugurale, le Prologue, le Commencement, la Liminaire. Cependant, notons que dans l'ultime verset de la Fatiha, « *Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés* », se dégagent trois catégories de personnes :

- Il s'agit de ceux que Dieu a comblés de faveurs (« anges, prophètes, hommes de vérité, martyrs et justifiés ») ;
- les croyants (Musulmans) et tous ceux qui obéissent à Dieu et son Envoyé. Ceux-là sont sur le bon chemin),
- ceux qui ont encouru la colère de Dieu (les juifs) et les égarés (les chrétiens).

Toutefois, des dissemblances et des ressemblances sont à noter entre chrétiens et musulmans par GABRIEL Mark, dans son livre « *Jésus et Mahomet, Profondes différences et surprenantes ressemblances* ». Dialoguer renvoie à accepter l'autre car il n'est pas moi, d'où la nécessité de communiquer dès le bas âge et avoir une vraie identité chrétienne qui repose sur une altérité irréductible de la vérité. Dans la même lancée, le Professeur Henri De LA HOUGUE dans « *L'estime de la foi des autres* » pense qu'« il faut faire crédit à la foi de l'autre, des bons fruits qu'engendre sa relation à la divinité ». En somme, il invite le chrétien comme le musulman à accepter la différence qui consolide le vivre ensemble. Ainsi, « dans son regard porté sur l'autre, le chrétien est invité à ne pas considérer la validité de la foi de l'autre uniquement en fonction des expressions dont les formulations seraient communes avec la foi chrétienne ».

Par ailleurs, le conférencier a tenté de mettre en lumière les ressemblances entre la prière des chrétiens et la prière des musulmans qui sont loin d'être liées au hasard. Elles proviennent des « fondateurs » des deux religions. Jésus apprit le Pater à ses disciples. Muhammad rapporte la Fatiha à ses compagnons. Selon MOUCARRY Chawkat dans « *Deux prières pour aujourd'hui. Le Notre Père et la Fatiha* » : « Les deux prières ont également en commun une structure en deux parties. Et pour ce qui est de leur contenu, il y a entre les deux des similitudes frappantes et des différences significatives ». Alors que les chrétiens demandent à Dieu : Délivre-nous du Mal, les musulmans lui disent : C'est de Toi [seul] dont nous implorons le secours. Il en résulte que Satan (*Chaytān*) est l'ennemi commun aux fils d'Adam, qu'ils soient musulmans, juifs ou chrétiens. Pour les chrétiens,

le Pater révèle le visage paternel de Dieu. Chez les musulmans une autre interprétation de Tout et/ou Très Miséricordieux ne montre-elle pas que la miséricorde de Dieu s'étend aussi sur toutes les créatures ? En tous les cas, Dieu fait descendre son soleil sur les bons comme sur les méchants (Mt 5,45).

A cela on peut ajouter, l'acte communautaire de la prière qui unit tous ceux qui prient ensemble. Une autre ressemblance relevée est le chiffre sept (7) qui est la somme de sept demandes que l'on retrouve dans le Notre père et qui correspond à sept versets dans la Fatiha.

Pour sortir définitivement du cercle de la polémique injurieuse et stérile, indigne de la foi, l'Abbé Ousario Gomis nous invite à faire du lobbying, afin d'arriver, en tant que chrétien, à nous imposer dans le pays. Il préconise, pour une meilleure coexistence, la tolérance mutuelle en acceptant nos différences. En plus, il estime que, même si on doit être ouvert aux autres, on ne doit pas oublier de s'imposer et d'être très clairvoyant dans les relations avec les autres ; mais aussi de ne ni « confondre » avec notre religion ni approuver tout ce qu'on nous propose ou qu'on nous impose au nom de la tolérance et de l' « acceptation ». Dans la même logique, il est revenu sur la question du port du voile dans les écoles privées catholiques. Pour ce cas précis, par exemple, le respect scrupuleux du règlement intérieur doit être de vigueur même si le Sénégal est un pays laïc selon la constitution car les structures privées ont leur propre mode de fonctionnement. Nonobstant toutes les divergences religieuses, il a fait remarquer que des hommes et des femmes de bonne volonté se sont engagées dans le dialogue islamo-chrétien et œuvrent pour une cohésion pacifique car « musulmans et chrétiens ont, au nom même de leur foi et de leur vie spirituelle, un chemin à parcourir ensemble pour le bien de tous ».

Troisième Intervention : Abbé Isidore NDIONE

Thème : « *Le dialogue islamo-chrétien au Sénégal ou l'islam et les autres religions : l'exemple du Sénégal* »

Modérateur : Xavier DOSSEH, président du Conseil Diocésain de l'Archidiocèse de Dakar

L'islam s'est répandu au Sénégal à partir du X^{ème} siècle de la Mauritanie par le prédicateur marocain Abdallah Ibn Yacine. Cette islamisation ne se fit pas sans heurts et avait marqué le pas jusqu'au XIX^e siècle. Au début, elle était oligarchique et non populaire et elle a été facilitée par la coexistence et l'enrichissement dans la ligne de foi plutôt que dans la fusion de deux croyances différentes. L'islam s'est accommodé des croyances traditionnelles au lieu de les déraciner. Au Sénégal, il est essentiellement soufiste et confrérique et les guides religieux jouent un rôle primordial. Ainsi, nous notons deux principales confréries : le mourisdime fondé à la fin du XIX^e siècle, par Ahmadou Bamba Mbacké ou Serigne Touba (1853-1927) et le tidjanisme qui est une confrérie dont la spiritualité est tournée vers le prosélytisme mais aussi vers l'action. Il est structuré en trois branches :

- Les descendants d'El Hadji Omar Tall, surtout pour les Toucouleurs du Fouta Toro, des régions de Kaolack, Tambacounda, Médina Gounas, Casamance, Gambie ;
- El Hadji Malick Sy et sa famille, titulaires du Khalifa à Tivaouane qui est un haut lieu de pèlerinage des musulmans sénégalais ;
- Les descendants d'El-Hadjar Ibrahima Niassé, établis à Kaolack qui est aussi un des pôles du Tidjanisme sénégalais. Ils entretiennent des relations étroites avec l'Émir de Kano au Nigéria où une branche de la confrérie compte plusieurs millions d'adeptes.

Le Tidjanisme a connu quelques démembrements dont les Layènes, une confrérie qui est fondée en 1881 par un pêcheur lébou de Yoff qui s'appelle Laye Thiaw (1845-1929), plus connu sous le nom de Limamoulaye dont un poisson génie lui révèle sa mission, et la confrérie des qadrs issue de Abdoul Khadre Djieylani qui est aussi un descendant du prophète Muhammad.

Pour ce qui est du christianisme, c'est à partir du XV^{ème} siècle qu'il commence à se répandre au Sénégal avec l'arrivée de Denis Dias sur les côtes Sénégalaises, et l'île de Gorée fut la première terre à être évangélisée. En décembre 1481, les Portugais construisent la première chapelle en pierre à Gorée, en face de la presqu'île du Cap Vert, sur laquelle devait être construite, à partir de 1857, la ville de Dakar.

Malgré beaucoup de difficultés, l'évangélisation est marquée par l'implantation d'un chapelet de congrégations tout au long de la côte du pays où elle s'accélère au XIX^e siècle grâce aux missionnaires français. Et les deux figures emblématiques de cette œuvre missionnaire au Sénégal furent la mère Anne Marie Javouhey, fondatrice de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, et le Père François Marie Paul Libermann.

Au Sénégal, le dialogue islamo-chrétien est matérialisé par une bonne cohabitation pacifique réelle, une tolérance et une acceptation réciproque. Le Concile Vatican II dans *Nostra Aetate* nous parle de la relation entre le Christianisme et les autres religions mais surtout de l'islam ainsi que des

religions traditionnelles. A cet effet les perspectives de *Nostra Aetate* nous invitent à la vigilance. Un débat théologique se pose sur le rapport entre chrétiens et musulmans et pousse à s'interroger sur l'avenir du dialogue islamo-chrétien. Dès lors, le rejet est à éviter. Il est évident que des divergences existent entre l'islam et le christianisme : l'islam rejette farouchement l'idée de la sainte Trinité de même que la filiation de Jésus comme Dieu et Fils de Dieu et il soutient que Dieu n'a pas engendré. Par contre, pour les chrétiens, Dieu est Unique mais n'est pas solitaire car il s'est fait Père, Fils et Esprit. Pour un dialogue productif il est essentiel d'aller vers les autres, de leur parler et de les écouter. Le terme le plus adéquat selon l'Abbé Isidore Ndione est l'acceptation mutuelle. Ainsi, il est important de comprendre que l'internet et les médias sont des sources de limitations pour un dialogue fructueux car où ils peuvent véhiculer des messages à but fanatique d'où la nécessité d'approfondir davantage la catéchèse des jeunes.

PANEL II : Culture de la paix

Intervenant : Abbé Alfred Waly SARR

Thème : « *Relecture de la déclaration commune du Pape François et le Grand Imam d'Al-Azhar Ahmad Al-Tayeb* ».

Modérateur : Martin DIATTA Diocèse de Saint Louis

Dans son intervention, l'Abbé Alfred Waly Sarr nous renseigne sur les réelles motivations du Pape François et du Grand Imam d'Al-Azhar Ahmad Al-Tayeb, deux dignitaires religieux, pour le dialogue islamo-chrétien. Leur motivation réside dans la seule croyance en Dieu qui nous a créés à son image et à sa ressemblance. Ainsi, la dignité de l'homme doit être sauvegardée. C'est pourquoi

au nom de la foi on ne peut pas tuer et au nom de la fraternité humaine nous devons célébrer la vie humaine.

Le 4 février 2019, le Pape François et le Sultan des Emirats Arabes Unis ont signé un document pour la fraternité humaine. Les destinataires en sont d'abord le Pape et l'Imam eux-mêmes, ensuite, tous les croyants en Dieu, les leaders du monde entier et les artisans de la politique et de l'économie mondiale, les intellectuels et les philosophes, les hommes des médias et les hommes de cultures qui doivent être des « transmetteurs de valeurs ». Il y a cependant un hiatus dans le document du fait que la jeunesse n'a pas été prise en compte. La jeune génération est concernée par la stabilité du monde de demain. Le document prône un progrès dans la science, la médecine, l'industrie et la technologie ; tout cela favorise une bonne relation entre l'homme et son monde. Pour ce qui est des aspects négatifs, le conférencier du jour n'a pas manqué de souligner les séries de crise qui anesthésient nos consciences comme l'extrémisme athée et religieux, de même que l'intolérance, signes d'une éventuelle troisième guerre mondiale. Ces derniers doivent être évités de même que les fortes crises politiques avec leur taux de morts considérables.

Ainsi, pour parvenir à un monde où règne la paix, il nous faut un nouveau réveil du sens religieux pour les nouvelles générations. Nous devons chercher à connaître Dieu avant de parler de Lui. En plus, il faut mettre fin à l'usage abusif que nous faisons de la religion car elle est un don que personne ne doit manipuler pour des fins personnels et égoïstes. Les religions doivent enseigner les valeurs de paix. Le pluralisme religieux ne doit pas nous enfoncer dans un relativisme. Un dialogue basé sur la miséricorde est préconisé de même qu'une tolérance positive (elle est négative quand on tolère parce qu'on n'a pas le choix) en reconnaissant la valeur qui existe chez l'autre. Ainsi, il est nécessaire aujourd'hui de revoir les relations entre l'Orient et l'Occident. C'est pourquoi le Pape et l'Imam souhaitent que ce document soit un appel à toute conscience vivante pour éradiquer la violence dans le monde, un témoignage de la grandeur de la foi qui élève l'esprit humain mais également un trait d'union entre l'Orient et l'Occident pour arriver à la paix.

Après les interventions, l'Abbé Alfred Waly Sarr est revenu sur la nécessité d'avoir une catéchèse de base solide et insiste sur l'importance des CEB(Communautés Ecclésiales de Base). Il préconise aussi la pastorale de proximité qui doit être réellement vécue. De même, le retour à nos valeurs confessionnelles est primordial. La solidarité chrétienne doit être renforcée à l'exemple du Pape qui, à chaque ramadan et au nouvel an musulman souhaite aux musulmans du monde entier un bon ramadan et une merveilleuse année. Ainsi, la Co-signature le 4 février 2019 du document intitulé la Fraternité Humaine entre le Pape François et l'Imam d'Al-Azhar relève d'une perspective évangélique car l'église catholique reconnaît ce qui est juste dans les autres religions tout en étant tenue de proclamer que Jésus Christ est le Sauveur.